

## Le Courrier des Yvelines

### Hautil : la réponse de Pierre Cardo

**P**ierre Cardo, le député de la 7<sup>e</sup> circonscription des Yvelines, s'oppose fermement à l'opération de comblement des fontis de la Forêt de l'Hautil, menée par la société Petitdidier sur la commune de Vaux-sur-Seine. Dans un courrier adressé au maire de Vaux, Julien Crespo, il s'étonne de la parution d'un article dans le bulletin municipal, qui fait référence à « l'intérêt » qu'il porte à cette « réhabilitation » en sa qualité de député de la 7<sup>e</sup> circonscription. Ce dernier dénonce « une présentation erronée » des faits. On se souvient d'ailleurs que Pierre Cardo avait rejoint les manifestants opposés aux travaux d'enfouissements de matériaux inertes dans la forêt en fin d'année 2009.

*« Il est un fait que, depuis de très nombreuses années, je m'intéresse de très près au devenir et aux problèmes du Massif de l'Hautil. Et je suis à l'origine, en ma qualité de parlementaire, de la prise en compte des problèmes posés par les carrières souterraines, au titre des catastrophes naturelles et de la possibilité, pour les victimes d'un effondrement des galeries, de pouvoir, sous certaines conditions, être indemnisées »*, rappelle Pierre Cardo.

Le député explique en quoi il lui est difficile d'apprécier ou de montrer son intérêt pour le projet de la société Petitdidier. « *Je n'ai pas été invité à la plantation d'arbres du 5 décembre* », indique tout d'abord le député de la circonscription. Il réaffirme ensuite sa préoccupation face à un projet qui consiste à « *ouvrir sur une surface de 25 hectares un centre d'enfouissement technique pour déchets inertes* ». Il évoque aussi les désagréments causés par la circulation massive des camions transportant les déblais et divers matériaux. Ces déchets sont ou seront déposés « *avant comblement, dénivellement et rehaussement du secteur, sans se préoccuper de la faune et de la flore* », souligne Pierre Cardo.

Selon Pierre Cardo, un certain nombre de matériaux déposés n'entre pas dans la catégorie des déchets inertes, « *comme les responsables de la société ont pu le reconnaître* », prend-il soin d'ajouter. Le député s'est rapproché du Ministère de l'Environnement pour l'alerter sur l'apport de 1 000 000 de tonnes de déchets dans cette zone forestière.